Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 085-218501138-20260420-DEL260499-DE

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : 20 avril 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/04/97

Date Convocation 13/04/2026 **Date Affichage** 13/04/2026 **Nombre de Conseillers :** - en exercice **27** - présents **26** - procuration **1** - absents **0**	Le 20 Avril Deux Mille Vingt Six à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie. **PRESENTS 26 :** Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Sébastien GAUTIER ; Louis DUPONT ; Nathalie BARBOTIN ; Manon PLESSIS ; Leslie DOUX ; Maryline SAUVADET ; Benjamin RATOUIT ; Marika ANDRÈ ; Eddy LAURENT ; Christine LE BRIS ; Christophe DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Laure BARAULT ; Cyril TARAUD ; Valérie VOISIN ; Alain MOUSNIER **PROCURATIONS 1 :** Gaëlle CHAPUT qui a donné procuration à Alain MOUSNIER **ABSENTS 0** **SECRETAIRE :** Manon PLESSIS

ESNOV : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Mme Jacqueline TURBE

Créée en 1992, ESNOV intervient sur le Nord-Ouest Vendée et constitue un réseau d'associations engagées dans l'insertion professionnelle, l'accompagnement social et les services à la personne. Partenaire des collectivités, des entreprises et des citoyens, ESNOV œuvre chaque jour pour faciliter l'accès à l'emploi, répondre aux besoins du quotidien, et soutenir les publics en situation de fragilité.

ESNOV intervient notamment dans le cadre de missions d'accueil et d'insertion de publics rencontrant des difficultés (ex : demandeur d'emploi).

Afin de les aider sur les décisions à prendre et relayer l'information et les actions menées sur le territoire, l'association demande à la commune de désigner un élu pour siéger au sein de leur Conseil d'Administration.

Le vote se fait au scrutin secret à la majorité absolue, sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 085-218501138-20260420-DEL260499-DE

Considérant l'installation des nouveaux conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 29 mars 2026,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (27 POUR) :

- **DECIDE** à l'unanimité, d'adopter le vote à main levée,
- **DESIGNE** Mme Jacqueline TURBE pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'association ESNOV.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération abroge la délibération du 16 octobre 2023 (DEL/NN/23/10/156)

L'Ile d'Yeu, le 21 avril 2026

la secretaire de Seance.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,
M. Patrice BERNARD

MAIRIE DE L'ILE D'YEU
85 (Vendée)